

**PERSONALVORSORGESTIFTUNG DER  
FELDSCHLÖSSCHEN-GETRÄNKEGRUPPE**

**Rapport annuel 2018**

(Version abrégée)

## Rapport annuel 2018

Les tendances très positives enregistrées sur les marchés des placements en 2016 et 2017 n'ont malheureusement pas été confirmées en 2018. Bien au contraire! En 2018, la plupart des marchés des placements ont connu une évolution négative. Les caisses de pensions affichent des rendements négatifs de -4,5% et présentent des taux de couverture bas. Quelques caisses de pensions accusent même une lacune de couverture.

Au vu des développements politiques et économiques, le comité de placement de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Boissons a réduit ses mandats d'actions de CHF 27 millions en mai/juin 2018. CHF 20 millions ont été investis dans un fonds Money Market et CHF 7 millions ont été versés aux liquidités pour le financement des engagements en cours. A la fin septembre 2018, le rendement de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Boissons était encore légèrement positif. Toutefois, l'évolution des marchés en octobre et en décembre a débouché sur un résultat négatif. La performance annuelle de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Boissons s'établit ainsi à **-0,92%** (contre +7,16% l'année précédente). En comparaison avec d'autres investisseurs institutionnels suisses, ce résultat peut cependant être considéré comme au-dessus de la moyenne malgré son caractère négatif.

Seuls les placements immobiliers ont contribué de manière positive à la performance. Le produit des placements s'établit ainsi à -CHF 5,9 millions pour l'année 2018 (contre +CHF 46,97 millions en 2017).

Nous ne constatons actuellement pas d'amélioration pour ce qui est des taux d'intérêt. Les banques continuent à imputer des **taux d'intérêt négatifs** à leurs clients. Pour 2018, la charge d'intérêts imputée se monte à CHF 107'357.25 (contre CHF 100'217.21 en 2016). La situation des taux d'intérêt entrave sensiblement la planification des liquidités. En effet, pour être à même de répondre à nos engagements, notamment aux versements des rentes, nous devons disposer d'une part en liquidités suffisante.

Au 31 décembre 2018, l'**excédent de charges** était de **CHF 22,8 millions**. Ce montant a été imputé à la réserve de fluctuation de valeurs qui se montait encore à **CHF 35,9 millions au 31 décembre 2018**. L'objectif pour la réserve de fluctuation de valeurs reste toutefois de 143,6 millions.

En 2018, les avoirs de vieillesse des actifs ont été rémunérés au taux minimal LPP de 1%. Les charges enregistrées pour la rémunération du capital épargne sont de 2,2 millions.

En décembre 2018, le conseil de fondation a décidé de réduire le **taux d'intérêt technique** de 1,75% à **1,5%**. Cette mesure se répercute positivement sur les rendements et améliore à long terme la situation et la stabilité financières de la caisse de pensions.

Malgré la baisse du taux d'intérêt technique et la hausse subséquente des provisions, le **taux de couverture** (fortune de prévoyance disponible mesurée au total des engagements actuariels) au 31 décembre 2018 s'établissait à **105,6%** (contre 109,1% l'année précédente).

**Effectif des assurés** – L'effectif des assurés actifs a légèrement diminué par rapport à l'année précédente. Au 31 décembre 2018, 1'243 collaborateurs actifs étaient assurés auprès de la caisse de pensions (contre 1'273 l'année précédente). L'effectif des bénéficiaires de rentes a quant à lui diminué de 55 personnes pour s'établir à 1'465 bénéficiaires de rentes au 31 décembre 2018.

Vous trouverez de plus amples informations sur le bilan au 31 décembre 2018 dans l'annexe aux comptes annuels.

### **Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (Orab)**

L'ordonnance entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 oblige les institutions de prévoyance à faire usage de leur droit de vote en tant qu'actionnaires pour ce qui est des placements directs et à communiquer aux assurés ce qu'elles ont voté. La fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Getränke investit uniquement dans des placements collectifs. Elle ne détient donc pas de placements au sens de l'Orab et n'est de fait pas soumise à l'obligation de voter.

### **Mutations au sein du Conseil de fondation**

**Ramona Roth** a succédé au 1<sup>er</sup> juillet 2018 à **Silvia Keller**, responsable HR, en tant que représentante de l'employeur au sein du Conseil de fondation.

### **Perspectives**

Le début de l'année a été positif sur les marchés des placements, et nous avons été à même de combler partiellement les pertes subies en 2018. Selon les prévisions, il faut toutefois encore s'attendre à de faibles rendements en 2019, et aucune hausse des taux d'intérêt n'est actuellement en vue.

Les fortunes considérables constituées par les caisses de pensions suisses qui doivent être investies de manière aussi sûre que rentable en faveur des assurés suscitent ces derniers temps diverses idées et souhaits. Outre le but principal de la prévoyance, la fortune pourrait être utilisée pour contribuer à la protection de l'environnement et promouvoir de jeunes entreprises.

En plus d'être impactées par les bouleversements économiques et les mutations sur les marchés financiers, les caisses de pensions doivent aussi trouver des solutions pour faire face à l'évolution démographique et à la flexibilisation des conditions de travail. Les défis sont ici particulièrement élevés.

La Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Boissons suit de près ces développements et met tout en œuvre dans le cadre de ses possibilités pour relever les défis posés.

**Remarque:** vous trouverez des informations sur les cotisations et les prestations, les règlements de la fondation de prévoyance, des formulaires, des données de contact ou encore des informations et chiffres-clés d'actualité sur la page Internet de la caisse de pensions à l'adresse [www.pvs-feldschloesschen.ch](http://www.pvs-feldschloesschen.ch).

Nous espérons que ces informations vous seront utiles.

### **Personalvorsorgestiftung der Feldschlösschen-Getränkegruppe**

Patrik Füg, Président du conseil de fondation  
Susanne Baumberger, Responsable de la fondation de prévoyance

<b>BILAN</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>		
<b>Placement de la fortune</b>	<b>639'560'647.84</b>	<b>663'004'913.27</b>
Liquidités	11'504'271.94	9'317'703.17
Créances	784'860.40	771'759.80
Compte courant employeur	3'010'615.85	5'536'325.25
Compte courant Swiss Life	1'935'394.15	1'948'973.65
Titres		
Parts de fond Money Market	19'807'340.05	0.00
Obligations Suisse	212'367'603.85	215'212'418.85
Obligations Etranger (hedged)	39'243'403.20	40'878'090.20
Actions Suisse	48'349'167.32	58'313'142.92
Actions Etranger (hedged)	62'496'488.32	79'493'781.37
Actions Etranger Small Cap	18'418'455.00	28'477'063.50
Actions Marchés émergents	18'997'894.60	29'588'023.40
Parts de fond immobilier	202'645'153.16	193'467'631.16
<b>Compte de régularisation actif</b>	<b>3'486.00</b>	<b>16'285.55</b>
<b>Actifs issus de contrats d'assurance</b>	<b>43'585'270.00</b>	<b>47'289'587.00</b>
<b>Total actif</b>	<b>683'149'403.84</b>	<b>710'310'785.82</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Engagements</b>	<b>4'638'751.80</b>	<b>2'871'006.85</b>
Prestations de libre passage et rentes	4'638'751.80	2'871'006.85
<b>Compte de régularisation passif</b>	<b>679'304.38</b>	<b>755'882.25</b>
<b>Provisions non techniques</b>	<b>727'766.85</b>	<b>727'766.85</b>
<b>Capitaux de prévoyances et provisions techniques</b>	<b>641'226'307.00</b>	<b>647'232'325.00</b>
Capital de prévoyance assurés actifs	232'136'427.00	235'342'270.00
Capital de prévoyance retraités	364'936'780.00	374'019'481.00
Provisions techniques	44'153'100.00	37'870'574.00
<b>Réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>35'877'273.81</b>	<b>58'723'804.87</b>
<b>Fonds libres</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Situation au début de période	0.00	0.00
Excédent de charges / produits	-22'846'531.06	28'072'472.09
Dissolution / Constitution réserve de fluctuation	22'846'531.06	-28'072'472.09
<b>Total passif</b>	<b>683'149'403.84</b>	<b>710'310'785.82</b>

## COMPTE D'EXPLOITATION

	01.01.-31.12.2018	01.01.-31.12.2017
	CHF	CHF
<b>Cotisations et apports, ordinaires et autres</b>	<b>26'877'392.05</b>	<b>25'049'766.70</b>
Cotisations des employés	9'591'296.35	9'449'946.61
Cotisations de l'employeur	13'213'818.30	13'011'790.49
Primes uniques et rachats	4'072'277.40	2'588'029.60
<b>Prestations d'entrée</b>	<b>5'697'463.30</b>	<b>4'606'085.05</b>
Apports de libre passage	5'408'929.20	4'505'285.05
Remboursement de versements anticipés EPL / divorce	288'534.10	100'800.00
<i>Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</i>	<i>32'574'855.35</i>	<i>29'655'851.75</i>
<b>Prestations réglementaires</b>	<b>-37'001'286.35</b>	<b>-34'612'251.20</b>
Rentes de vieillesse	-20'046'522.20	-20'645'287.00
Rentes de survivants	-8'468'993.00	-8'553'069.05
Rentes d'invalidité	-1'937'734.90	-2'425'209.90
Prestations en capital lors de départs à la retraite	-5'571'889.15	-2'485'292.50
Prestations en capital en cas de décès	-976'147.10	-503'392.75
<b>Prestations de sortie</b>	<b>-18'113'142.85</b>	<b>-17'979'018.65</b>
Prestations de libre passage en cas de sortie	-16'187'327.15	-16'527'378.05
Versement anticipés EPL / divorce	-1'925'815.70	-1'451'640.60
<i>Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</i>	<i>-55'114'429.20</i>	<i>-52'591'269.85</i>
<b>Dissolution et constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations</b>	<b>2'273'827.16</b>	<b>298'343.34</b>
Modification du capital de prévoyance assurés actifs	5'443'337.95	2'618'116.50
Modification du capital de prévoyance retraités	9'082'701.00	10'039'272.00
Modifications des actifs issus des contrats d'assurance	-3'704'317.00	-5'060'485.00
Modification de provisions techniques	-6'282'526.00	-5'042'121.00
Rémunération du capital d'épargne	-2'237'494.95	-2'235'964.50
Charges d'intérêts PLP et rentes transitoires	-2'7873.84	-20'474.66
<b>Rendement des prestations d'assurance</b>	<b>5'343'263.40</b>	<b>5'768'160.35</b>
Prestations d'assurance	5'343'115.40	5'767'271.35
Part d'excédents issue des assurances	148.00	889.00
<b>Charges d'assurance</b>	<b>-90'251.75</b>	<b>-90'875.05</b>
Cotisations au fonds de garantie	-90'251.75	-90'875.05
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-15'012'735.04</b>	<b>-16'959'789.46</b>
<b>Résultat net du placement de la fortune</b>	<b>-7'288'795.47</b>	<b>45'580'800.20</b>
Produit des intérêts sur les avoirs en banque	0.00	0.15
Charge d'intérêts sur les avoirs en banque	-107'357.25	-100'217.21
Produit des intérêts sur le compte courant employeur	25'274.65	1'981.25
Rendement Swiss Life	0.00	6.90
Produit des placements de la fortune	-5'894'524.65	46'971'710.99
Frais de gestion des placements de la fortune	-1'312'188.22	-1'292'681.88
<b>Dissolution/constitution de provision non techniques</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Autres produits</b>	<b>1'911.00</b>	<b>34'486.30</b>
Autres produits	1'911.00	34'486.30
<b>Autres frais</b>	<b>-33'632.95</b>	<b>-47'413.35</b>
<b>Frais de gestion</b>	<b>-513'278.60</b>	<b>-535'611.60</b>
Frais de gestion propres	-411'398.45	-402'816.45
Organe de révision	-27'810.00	-27'810.00
Expert en actuariat	-56'717.90	-49'821.80
Organe de surveillance	-7'274.85	-12'914.90
Conseil juridique, autres conseils et prestations informatiques externes	-7'749.15	-39'791.45
Taxes, redevances et apports	-2'328.25	-2'457.00
<b>Excédent de produits/charges avant constitution de la réserve de fluctuation</b>	<b>-22'846'531.06</b>	<b>28'072'472.09</b>
<b>Dissolution / Constitution réserve de fluctuation</b>	<b>22'846'531.06</b>	<b>-28'072'472.09</b>
<b>Excédent de produits</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

## Annexe au bilan annuel 2018

### Forme juridique et buts

La fondation a pour but la prévoyance professionnelle dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'exécution en faveur des salariés de Feldschlösschen Boissons SA, ainsi que des entreprises étroitement liées économiquement ou financièrement, et en faveur de leurs proches et survivants, contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité.

En plus des prestations minimales légales selon la LPP, la Fondation peut assurer d'autres mesures de prévoyance, telles des prestations de soutien dans des cas d'urgence liés à une maladie, un accident, l'invalidité ou le chômage.

La fondation se conforme à la partie obligatoire de la LPP. Elle est inscrite au registre de la prévoyance professionnelle de l'Office pour la prévoyance professionnelle et la surveillance des fondations du canton d'Argovie sous le numéro d'ordre 0232.

### Employeurs affiliés

Actifs	31.12.2018	31.12.2017
Feldschlösschen Boissons SA	439	447
Feldschlösschen Supply Company AG, à partir de 1.10.2014	662	695
Carlsberg Supply Company AG	142	130
Salariés délégués (programme <i>Global Mobility</i> du groupe Carlsberg)	0	1
Total	1'243	1'273

### Effectif des assurés

Actifs	31.12.2018	31.12.2017
Hommes	1'013	1'048
Femmes	230	225
Total	1'243	1'273
dont assurés dans le plan Plus	159	165

Bénéficiaires de rentes	31.12.2018	31.12.2017
Retraités	795	815
Invalides	85	92
Veuves / veufs	556	574
Rentes pour enfants	29	39
Total	1'465	1'520

## **Plan de prévoyance**

Le plan de prévoyance repose sur la primauté des cotisations pour la *prévoyance vieillesse*. La Fondation propose deux plans de prévoyance vieillesse (Plan de base et Plan Plus). Dans le plan de base, les cotisations de vieillesse sont de 40% pour le salarié, et de 60% pour l'employeur. Le plan Plus prévoit des cotisations de vieillesse d'un montant égal pour le salarié et pour l'employeur.

Les prestations d'invalidité et de décès (*prévoyance risque*) sont calculées en pourcentage du salaire assuré (primauté des prestations). Les cotisations sont financées à raison de 40% par la personne assurée, et de 60% par l'employeur.

## **Risques actuariels et couverture du risque**

En tant qu'institution de prévoyance autonome, la Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Boissons assume elle-même le risque lié aux prestations réglementaires de la prévoyance risque (invalidité et décès) ainsi que la prévoyance vieillesse.

## **Contrats d'assurance**

### *Contrat de rente Swiss Life*

Une partie de l'effectif des rentes issu de certaines institutions de prévoyance précédentes est encore assuré auprès de Swiss Life. La fondation est le souscripteur de l'assurance. C'est elle qui verse les rentes mensuelles aux retraités. Ces derniers n'ont aucune prétention à faire valoir auprès de Swiss Life.

La valeur de rachat correspondante (actifs issus de contrats d'assurance) se monte à 43,6 millions de CHF.

## **Bases actuarielles**

Les bases réglementaires et les calculs relatifs au bilan actuariel se fondent sur les bases techniques LPP 2015 / TP 2015 (tables dites périodiques).

Le taux d'intérêt technique est actuellement de 1,5%.

Afin que l'augmentation de l'espérance de vie et les autres évolutions prévues soient prises en considération, des *Provisions pour changement de bases* ont été constituées et provisionnées.

Comme la Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Boissons assume les pertes sur les retraites dues au taux de conversion actuellement trop élevé, des *Provisions pour taux de conversion excessif* sont constituées.

Comme la fondation assume elle-même les risques actuariels en cas de décès et d'invalidité, il convient de gérer un *Fonds de fluctuation des risques* afin de pouvoir maintenir un équilibre en cas de fluctuations actuarielles (la survenance des cas de décès et d'invalidité ne correspond pas exactement aux prévisions).

	31.12.2018	31.12.2017
Changement de bases	5'383'013	3'688'740
Taux de conversion	27'311'302	23'181'413
Fonds de fluctuation des risques	<u>11'458'785</u>	<u>11'000'421</u>
Total provisions techniques	44'153'100	37'870'574

#### **Taux de couverture selon l'art. 44 OPP2**

L'expert en actuariat, Monsieur Stephan Gerber de la société ABCON SA, effectue un examen annuel au sens de l'art. 52e al. 1 let. a LPP. L'examen effectué au 31 décembre 2018 a donné les résultats suivants:

Le bilan technique arrêté au 31 décembre 2018 présentait un déficit actuariel de CHF 22'846'531. Le taux de couverture était de 105,6%. Le déficit a été imputé à la réserve de fluctuation de valeurs qui s'établissait encore à CHF 35,9 millions au 31 décembre 2018. La fondation de prévoyance en faveur du personnel de Feldschlösschen Boissons n'est pas en découvert au sens de l'art. 44 OPP2.

	31.12.2018	31.12.2017
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	<u>641'226'307</u>	<u>647'232'325</u>
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	641'226'307	647'232'325
Réserves de fluctuation	35'877'274	58'723'805
Capital de la fondation et fonds libres	0	0
Fonds disponibles pour la couverture des obligations réglementaires	<u>677'103'580</u>	<u>705'956'130</u>
<b>Taux de couverture</b>	<b>105,6%</b>	<b>109,1%</b>



## Tenue des comptes et principes d'évaluation

La comptabilisation, la tenue des comptes et l'évaluation sont faites conformément au Code des obligations (CO) et à la LPP. Les comptes annuels composés du bilan, du compte d'exploitation et d'une annexe indiquent la situation financière effective au sens de la législation en vigueur. Les critères d'évaluation retenus sont conformes aux normes de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26. Ces normes exigent notamment que les actifs soient inscrits au bilan à la valeur du marché. Elles ne permettent en outre plus de réserves (exception faite des réserves techniquement nécessaires). Les fonds libres de la fondation ne pourront être mentionnés que lorsque toutes les réserves auront été constituées à hauteur des montants exigés.

La totalité des actifs sera évaluée selon les valeurs du marché au jour de référence du bilan. Les cours communiqués par les offices de dépôt font foi. Pour le reste, les dispositions de l'art. 48 OPP2 et des normes Swiss GAAP RPC 26 ch. 3 s'appliquent.

## Réserve de fluctuation de valeurs

L'objectif pour la réserve de fluctuation de valeurs sera déterminé par l'expert externe en placements dans le cadre d'un examen de la capacité à assumer le risque. Le calcul est généralement effectué annuellement.

Un calcul a eu lieu au 31 décembre 2018 de nouveau pour vérification. S'agissant du placement de la fortune actuel, ce calcul fixe l'objectif pour la réserve de fluctuation de valeurs à 22,4% des capitaux de prévoyance liés (niveau de sécurité de 99%, pour un horizon temporel de deux ans).

	31.12.2018	31.12.2017
Etat de la réserve de fluctuation de valeurs au 1.1.	58'723'805	30'651'333
Attribution à la charge du compte d'exploitation	<u>- 22'846'531</u>	<u>28'072'472</u>
Réserve de fluctuation de valeurs selon bilan	35'877'274	58'723'805
Objectif pour la réserve de fluctuation de valeurs	<u>143'600'000</u>	<u>145'700'000</u>
Déficit de la réserve	- 107'722'726	- 86'976'195

## Stratégie de placement

Le Conseil de fondation définit les directives de placement, conseillé dans cette tâche par la société PPCmetrics AG, Zurich. La capacité à assumer le risque, les aspects démographiques et les pronostics en matière de liquidités sont des facteurs qui influent sur la stratégie de placement. A la fin de l'exercice, les marges stratégiques sont respectées dans toutes les catégories de placement.

## Présentation des placements de la fortune par catégorie d'investissement

### Placement de la fortune / répartition des risques

Portfolio	Interne	UBS	Credit Suisse	Swisscanto Assetimmo Cité du Levant	Total 31.12.2018	Part effective	Stratégie
Catégorie de placement	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	%	%
Créances, compte courants							
Compte de régularisation actif	5'734'356	-	-	-	5'734'356	0.8%	---
Liquidité / Marché monétaire CHF	-	11'459'985	19'851'627	-	31'311'612	4.6%	0 - 10%
Actions Suisse	-	-	48'349'167	-	48'349'167	7.1%	4 - 10%
Actions Etranger (hedged)	-	-	62'496'488	-	62'496'488	9.1%	6 - 14%
Actions Etranger Small Cap	-	-	18'418'455	-	18'418'455	2.7%	1 - 5%
Actions Marchés émergents	-	-	18'997'895	-	18'997'895	2.8%	1 - 5%
Obligations Suisse	-	-	255'952'874	-	255'952'874	37.5%	32 - 52%
Obliations Etranger (hedged)	-	-	39'243'403	-	39'243'403	5.7%	2.5 - 7.5%
Parts de fonds Immobilier	-	-	-	202'645'153	202'645'153	29.7%	20 - 36%
	<b>5'734'356</b>	<b>11'459'985</b>	<b>463'309'909</b>	<b>202'645'153</b>	<b>683'149'404</b>	<b>100.0%</b>	

## Explication du résultat net des placements de la fortune

	Total 2017	Total 2018	Parts de fonds Money Market	Obligations Suisse	Obligations Etranger (hedged)	Actions Suisse	Actions Marchés émergents	Actions Etranger (hedged)	Actions Etranger Small Cap	Parts de fonds Immobilier
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Produit des intérêts sur les avoirs en banque	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges d'intérêts sur les avoirs en banque	-100'217	-107'357	-	-	-	-	-	-	-	-
Produit des intérêts sur compte courant employeur	1'981	25'275	-	-	-	-	-	-	-	-
Rendement Swiss Life	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rendement réalisés sur les placements	9'637'623	9'886'916	292'890	3'253'601	997'579	1'452'465	575'114	1'618'346	439'801	1'257'122
Bénéfices de cours non réalisés	37'334'088	-15'781'441	-369'450	-2'844'815	-1'634'687	-5'963'976	-3'590'131	-7'997'294	-2'558'610	9'177'522
Pertes de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rendement immobilier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais de gestion du placement de la fortune										
Chiffres-clés des coûts en CHF pour les placements coll.	-974'073	-1'015'237	-17'827	-1'274	-3'022	-242	-16'794	-687	-16'227	-959'165
Frais de gestion de la fortune Credit Suisse	-197'142	-190'976 *	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais Gobar Custody Credit Suisse	-42'183	-42'059 *	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais de conseil en placements / Investment Controlling	-70'902	-53'635 *	-	-	-	-	-	-	-	-
Conseil titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres frais bancaires	-8'382	-10'282 *	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat net du placement de la fortune</b>	<b>45'580'800</b>	<b>-7'288'795</b>	<b>-94'387</b>	<b>407'511</b>	<b>-640'130</b>	<b>-4'511'752</b>	<b>-3'031'811</b>	<b>-6'379'636</b>	<b>-2'135'036</b>	<b>9'475'479</b>

\* Allocation sur des placements de la fortune isolés impossible

## Frais de gestion des placements de la fortune

	31.12.2018	31.12.2017
Total des placements de la fortune (valeurs du marché)	639'560'647	663'004'913
dont:		
Placements «transparents»	639'560'647	663'004'913
Taux de transparence des coûts	100%	100%
Frais de gestion de la fortune comptabilisés directement	296'951	318'609
Somme de tous les chiffres-clés des placements collectifs en CHF figurant dans le compte d'exploitation	<u>1'015'237</u>	<u>974'073</u>
Total des frais de gestion de la fortune figurant dans le compte d'exploitation	<u>1'312'188</u>	<u>1'292'682</u>
En % des placements de la fortune transparents	0,21%	0,19%

## **Organes**

### **Conseil de fondation**

Délégués de l'employeur

Patrik Füeg, président  
Silvia Keller (jusqu'au 30.6.2018)  
Ramona Roth (à partir du 1.7.2018)  
Claude Kirschner  
Thomas Metzger

Délégués des salariés

Daniel Berger  
Priska Gautschi  
Marcel Kieseewetter  
Ulrich Reinhard

### **Commission de coordination des placements**

Claude Kirschner, président  
Patrik Füeg  
René Steiner  
Dieter Neuschwander  
Lukas Riesen, conseiller externe

### **Placements / Controlling/reporting**

PPCmetrics AG, Badenerstrasse 6, 8021 Zurich

### **Gestion de patrimoine**

Office de dépôt central

Credit Suisse, Zurich

Gestionnaire de fortune

Credit Suisse Asset Management - Fonds Money Market  
Credit Suisse Asset Management - Obligations Suisse  
Credit Suisse Asset Management - Obligations Etranger hedged  
Credit Suisse Asset Management - Actions Suisse  
Credit Suisse Asset Management - Actions Etranger hedged  
Credit Suisse Asset Management - Actions Etranger Small Cap  
Credit Suisse Asset Management - Actions Marchés émergents  
Swisscanto Fondation de placement Immobilier  
Assetimmo Fondation de placement Immobilier  
Cité du Levant - Immobilier

Administration

Susanne Baumberger, responsable  
Mina Sanfilippo, administration (à partir du 1.11.2017)

Organe de révision

Ernst & Young AG, Schanzenstrasse 4a, 3001 Berne

Expert en actuariat

Stephan Gerber, ABCON AG, Zentweg 13, 3000 Berne 15

Organe de surveillance

Office pour la prévoyance professionnelle et la surveillance des  
Fondations du canton d'Argovie (BVSA)

## **Examen actuariel**

L'examen actuariel est effectué tous les ans par les experts en actuariat en fin d'année civile, c'est-à-dire au jour d'établissement du bilan. Monsieur Stephan Gerber, Associé de la société ABCON AG à Berne, a remis son rapport concernant le bilan actuariel au 31 décembre 2018 le 17 mai 2019 et constate que la Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Boissons offre toute la sécurité requise pour honorer les engagements actuariels contractés.

Les dispositions actuarielles réglementaires relatives aux prestations ainsi qu'au financement sont conformes aux prescriptions légales.

La Fondation de prévoyance en faveur du personnel de Feldschlösschen Boissons n'est pas en découvert au sens de l'art. 44 OPP2.

## **Rapport de l'organe de révision**

La société Ernst & Young SA, Berne (organe de révision) a contrôlé la conformité à la loi des comptes annuels, de la gestion, des placements de la fortune et des comptes de vieillesse de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Boissons pour l'exercice clos au 31 décembre 2018. Cet examen indique une parfaite conformité avec la législation helvétique, l'acte de fondation et les règlements en vigueur. L'organe de contrôle a recommandé l'approbation des comptes annuels.

Votre interlocutrice pour tout renseignement supplémentaire:

Susanne Baumberger  
Personalvorsorgestiftung der Feldschlösschen-Getränkegruppe  
4310 Rheinfelden  
N° de téléphone 058/123 48 44 / susanne.baumberger@fgg.ch

[www.pvs-feldschloesschen.ch](http://www.pvs-feldschloesschen.ch)